

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 310

présenté par
M. Chanteguet

à l'amendement n° 93 de Mme Erhel

ARTICLE 2

Après le mot :

« demandeur »,

supprimer la fin de la seconde phrase de l'alinéa 2.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'administration ne peut à la fois réaliser cette étude et prendre une décision de délivrance du titre en prenant en compte les résultats de cette même étude.